

AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES

Conseil d'administration du 4 novembre 2009

Point 6

Approbation de l'adhésion de l'Agence au sein de l'UICN

Délibération n°2009-17

Sur présentation du directeur de l'établissement public, le Conseil d'administration approuve l'adhésion de l'Agence au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le Président du Conseil d'administration



Jérôme BIGNON

Le Directeur



Olivier LAROUSSINIE

Le Commissaire du gouvernement



Philippe FERLIN